

PISCINE DE ZINAL

MESURES A PRENDRE SELON DIRECTIVE CONSEIL FÉDÉRAL DU 23.06.2021

- **Mesures valables dès le 28.06.2021**
- *Respect des consignes de l'OFSP et du Conseil Fédéral*
- *Respect de la distance sociale de 1.50m*
- *Observer les règles d'hygiène*
- *Respecter les directives de l'association des piscines romandes et tessinoises*

PERSONNEL

- *Expliquer aux clients les restrictions de nombre de personnes / lieux*
- *Appliquer les nouvelles réglementations et l'ordonnance Covid (sur serveur Piscine-Covid-19-01.06.2021)*
- *Informer la clientèle sur la collecte des coordonnées :*
 - *selon l' Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière(Ordonnance COVID-19 situation particulière) du 23.06.2021 : **la collecte de coordonnées est nécessaire lorsque la distance requise (1.50m) cesse d'être maintenue durant plus de 15 minutes sans mesure de protection.***
 - *Informer les personnes présentes des points suivants:*
 - *la probabilité que la distance requise puisse ne pas être maintenue et le risque d'infection accru qui en découle;*
 - *la possibilité que le service cantonal compétent prenne contact avec elles et sa compétence d'ordonner une quarantaine en cas de contacts avec des personnes atteintes du COVID-19*
 - ***Il faut donc collecter les données des personnes utilisant l'espace wellness et les conserver durant 14 jours***
- *Appliquer les consignes sanitaires*
 - *Se nettoyer régulièrement les mains à l'eau et au savon, en particulier à votre arrivée au travail, entre les prestations fournies aux clients et avant et après les pauses. Lorsque cela n'est pas possible, les mains doivent être désinfectées*
 - *Porter le **masque** lorsque vous êtes dans un **espace clos***
 - *Port du masque obligatoire lorsque les clients se trouvent dans un espace public clos*
 - *Respecter et faire respecter la distance d'1.50m*

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE CONDUITES

- *Laisser les affiches de rappel des consignes sanitaires OFSP*
- *Laisser le scotch Marquage au sol pour garantir une distance*
- *Mettre à disposition du gel hydro alcoolique*
- *Désinfecter régulièrement et de manière adéquate les surfaces et les objets après leur utilisation (par exemple : surface de travail, clavier, téléphones, instruments de travail, comptoir, plexiglas, lecteur de cartes, les casiers, les poignées de portes intérieures et extérieures, les poignées des vestiaires)*

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- *Exigence de 4m² de surface / personne → Possibilité d'accueillir 184 personnes à la fois mais comme il n'y a que 80 casiers, la limite sera de 80 personnes.*

COLLECTE DES COORDONÉES

- *Collecter les données des personnes utilisant l'espace wellness (sous serveur Piscine-Covid-19-28.06.2021-Collecte coordonnées 28.06.2021)*
- *Dater la feuille des coordonnées, la conserver précieusement durant 14 jours puis la détruire 14 jours après le passage des clients*

ZONE COULOIR ENTRÉE

- *Laisser les 2 affiches de rappel des consignes sanitaires OFSP*
- *Laisser les 2 affiches Port du masque obligatoire*
- *Marquage au sol des distance de 2m à laisser*
- *Désinfecter régulièrement les poignées des portes*

ZONE D'ACCUEIL

- *Laisser l'affiche de rappel des consignes sanitaires OFSP sur le comptoir*
- *Laisser l'affiche Port du masque obligatoire*
- *Panneau pour avertir les clients d'utiliser le gel hydro alcoolique avant de s'acquitter de l'entrée ou de présenter leur abonnement*
- *Panneau indiquant que le paiement par carte doit être privilégié*
- *Mettre à disposition du gel hydro alcoolique*

VESTIAIRES / CASIERS

- *Laisser l'affiche Port du masque obligatoire*
- *Désinfecter régulièrement les poignées des portes de vestiaires et les casiers*
- *Nettoyer en veillant à respecter les mesures d'hygiène COVID*

DOUCHES

- *Laisser l'affiche 1 personne à la fois ou 1 groupe si tous issus du même foyer*
- *Laisser l'affiche de rappel des consignes sanitaires OFSP*
- *Nettoyer en veillant à respecter les mesures d'hygiène COVID*

WC HOMMES

- *Mettre à disposition du gel hydro alcoolique*
- *Nettoyer en veillant à respecter les mesures d'hygiène COVID*

WC FEMMES / HANDICAPÉS

- *Mettre à disposition du gel hydro alcoolique*
- *Nettoyer en veillant à respecter les mesures d'hygiène COVID*

BASSIN ET PLAGES POUR PISCINES COUVERTES

- *Respecter les consignes sanitaires OFSP et distance de 1.50m*
- *Port du masque obligatoire lorsque les clients se trouvent dans un espace public clos*

PATAUGEOIRE

- *Respecter les consignes sanitaires OFSP et distance de 1.50m*
- *Port du masque obligatoire lorsque les clients se trouvent dans un espace public clos*

ZONE EXTÉRIEURE

- *Respecter les consignes sanitaires OFSP et distance de 1.50m*
- *Laisser l'affiche de rappel des consignes sanitaires OFSP*
- *Enlever l'affiche Port du masque obligatoire*

ESPACE WELLNESS

- *Remplir la feuille de collecte des coordonnées*
- *Laisser l'affiche de rappel des consignes sanitaires OFSP*
- *Enlever les affiches des restrictions d'utilisation*
- *Nettoyer en veillant à respecter les mesures d'hygiène COVID*